

Grille d'évaluation Trophées Milieux Aquatiques			
Catégorie	Critère	Notation	Barème
Général	Reproductibilité du projet ou possibilité d'extension du projet sur une zone plus large (coût pas trop important, facile à adapter à différents cours d'eau, à étendre sur un linéaire plus grand etc.)		1
	Appréhension de l'ensemble de la biodiversité/du cortège écologique/de l'écosystème		2
	Approche innovante, idée novatrice, démarche nouvelle		1
	Suivi du milieu a posteriori (Suivi des résultats, de l'action, comment ça a servi par la suite pour influencer par exemple la gestion piscicole)		1
	Intégration dans la politique locale (inscription des actions dans un contrat de milieu, prise en compte dans les instances de gouvernance, mis en œuvre dans le cadre d'un Plan de Gestion Piscicole) + document(s) attestant de cette intégration		1
	Démarche multi-partenariale, mobilisation des partenaires techniques et du public dans le projet		2
	Valorisation du projet (communication sur l'action, présentation dans des écoles, auprès du grand public, présentation lors de conférences externes, communiqué de presse, articles de presse) + éléments/photos à fournir		2
	Projet documenté (rapport final publié, illustrations photos avant/après, cartographies etc.) + éléments à fournir le cas échéant		1
	Maitrise d'ouvrage		1
	Maitrise d'œuvre		1
Points bonus	Projet présenté par une AAPPMA		+1
	Coup de cœur		+1